



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel

# ONG Réexamen de l'accréditation ICH-08 Rapport – Formulaire

## RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

**DATE LIMITE : 15 FEVRIER 2019  
POUR EXAMEN EN 2019**

*Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :  
<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>*

*Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

### A. Identification de l'organisation

#### A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. *Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.*

ONG GLODEPM

A.1.b. *Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.*

Global Development for Pygmees Minorities ou Développement Intégral des Minorités Pygmées

A.1.c. *Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)*

NGO-90160

#### A.2. Adresse de l'organisation

*Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.*

Organisation : ONG GLODEPM

Adresse : Av. Kanioka, n° 6, Commune Ngaba/ Quartier LUYI, KINSHASA

Numéro de téléphone :	24385 488 4959
Adresse électronique :	glodepm2003batwardc@gmail.com
Site Internet :	en construction
Autres informations pertinentes :	changement d' adresse d' ici peu

### **A.3. Personne à contacter pour la correspondance**

*Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.*

Titre (M./Mme, etc.) :	Mme Mpembe
Nom de famille :	BONKONDI
Prénom :	Godelive
Institution/fonction :	Coordinatrice Nationale
Adresse :	180, Av. kinkanga, Commune de Kimbanseke, Kinshasa
Numéro de téléphone :	243852200453
Adresse électronique :	glodepm2003batwardc@gmail.com
Autres informations pertinentes :	défenseur du patrimoine culturel autochtone

## **B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention au niveau national (Chapitre III de la Convention)<sup>1</sup>**

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

- B.1.** Décrivez la participation de votre organisation à l'effort de l'État pour développer et mettre en œuvre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) (Article 13 et Directives opérationnelles (DO)154) en élaborant, par exemple, des lois ou des politiques liées au PCI, en mettant en place des comités nationaux sur le PCI ou en s'impliquant dans toute autre procédure impulsée par le gouvernement.

Ne pas dépasser 250 mots

Il est certes vrai que nous sommes et appartenons à la catégorie des pays sous-développés, et à ce titre notre participation serait de lui faire rappeler le rôle très important que joue la convention 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans nos communautés, nous laissons en matière de conseil pour pouvoir orienter sa vision plus à la sauvegarde, à la préservation, à la récréation du patrimoine culturels

- B.2.** Décrivez la coopération de votre organisation avec les organismes gouvernementaux compétents pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Article 13), y compris les institutions existantes de formation et de documentation sur le PCI (DO 154).

Ne pas dépasser 250 mots

La coopération avec certains organismes compétents de l'Etat est au beau fixe malgré leur mauvaise perception qui consiste à nous indexer d'accusateurs auprès des organisations internationales. Nous discutons sur sujets variés du patrimoine culturel et ils nous invitent à participer à des séminaires et différents débats centrés sur la culture. Mais, il nous faut aller plus loin en les fréquentant régulièrement, en échangeant sur la sauvegarde du patrimoine etc..

- B.3.** Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation dans l'élaboration des rapports périodiques des États (DO 152).

Ne pas dépasser 250 mots

Le gouvernement a tendance à ne pas nous associer dans l'élaboration des rapports périodiques, c'est pourquoi, nous invitons, pour être efficace que le secrétariat s'associe et s'implique aux ONGs opérant dans le secteur de la culture de se joindre avec le gouvernement afin de produire des rapports fiables et solides. Pour notre cas, nous ne savons quand le gouvernement élabore ses rapports périodiques.

<sup>1</sup> Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses lors du remplissage des parties B, C et E.

**B.4.** *Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale, ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Notre participation active se résume en deux mots: l' expertise et l' application des théories sur le terrain. Depuis notre première participation à la 10<sup>e</sup> Session à Nairobi, cette session nous a donné l' occasion, jusqu' à présent à pouvoir avancer à grands pas, c-à-d chercher des voies et moyens à inscrire nos valeurs culturelles en péril ou encore inopérantes à les protéger et les sauvegarder en vue de les inscrire sur les listes représentative de sauvegarde.

A l' heure qu' il est

**B.5.** *Décrivez la participation de votre organisation à l'identification, la définition (Article 11.b) et l'inventaire du PCI (Article 12, DO 80 et DO 153). Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Oui, comme nous le savons, pour investir dans le travail d' identification, il faut aimer d' abord votre culture, votre patrimoine et ensuite détecter d' un oeil d' aigle les valeurs culturelles devant être sauvegardées. C' est à ce moment que nous allons nous intéresser à nos communautés et groupes d' individus de l' opportunité et l' urgence de pouvoir chercher à protéger et valoriser nos valeurs culturelles. Issus nous-mêmes des communautés, nos rapports avec celles-ci sont bons à chaque fois cela s' avère nécessaire pour les sensibiliser.

**B.6.** *Décrivez la participation de votre organisation à d' autres mesures de sauvegarde, y compris celles mentionnées dans l' Article 13 et la DO 153 qui visent à :*

- a. *mettre en valeur la fonction du PCI ;*
- b. *encourager des études scientifiques, techniques et artistiques pour une sauvegarde efficace ;*
- c. *faciliter, dans la mesure du possible, l' accès aux informations relatives au PCI, tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l' accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine.*

*Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu' elle participe à de telles mesures.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Notre rôle est certes de travailler et consulter des partenaires locaux : les communautés, les groupes d' individus à pouvoir s' impliquer quant aux mesures de sauvegarde à prendre et surtout comment mettre en valeur la fonction du PCI car les communautés en dépendent, leur montrer l' importance du patrimoine culturel immatériel. Quant au renforcement des capacités, force est de solliciter du Secrétariat de l' aide technique et du matériel nécessaire pour outiller et les membres de l' ON GLODEPM, par des participations accrues dans les formations au niveau local, régional ou international. En octroyant aux participants la facilité d' interioriser les matières acquises et les mettre en pratique.

**B.7.** Décrivez l'implication de votre organisation dans les mesures visant à assurer une meilleure reconnaissance du PCI, son respect et sa mise en valeur, en particulier celles définies dans les Articles 14 et les DO 105 à 109 et la DO 155 :

- a. des programmes éducatifs, et de sensibilisation et de diffusion d'informations à l'adresse du grand public, en particulier des jeunes ;
- b. des programmes éducatifs et de formation au sein des communautés et groupes concernés ;
- c. des activités de renforcement des capacités en matière de sauvegarde du PCI ;
- d. des moyens non formels de transmission des savoirs :
- e. une éducation à la protection des espaces naturels et des lieux de mémoire, dont l'existence est nécessaire à l'expression du PCI.

*Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

C'est un peu ce que nous avons décrit dans B6, mais toutefois, ce sont les communautés et les groupes d'individus qui sont les plus concernés et à cela il est impérieux de faire des programmations qui nécessitent des formations et des sensibilisations. En ce qui nous concerne, il nous est un grand devoir de pouvoir armer nos communautés et autres groupes d'individus à s'impliquer dans la transmission du savoir du PCI en y tenant compte d'une méthodologie propre. Ce qui nous amènera à une évaluation de la matière donnée et nous permettra de corriger les lacunes et autres écueils enregistrés lors de la transmission de la matière.

Nous sommes confiants que malgré l'éducation donnée, les communautés sont habilitées à pratiquer les activités de renforcement de capacités et d'évaluer à leur tour ce qu'elles ont reçu, en créant, sauvegardant, protégeant ou en améliorant leur écotourisme.

## **C. Coopération bilatérale, sous-régionale, régionale, et internationale**

*Présentez les activités menées par votre organisation aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional, et international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris les initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et toute autre initiative conjointe, comme défini dans l'Article 19 et la DO 156. Vous pouvez, par exemple, traiter des points suivants :*

- a. le partage d'information et de documentation concernant le PCI partagé (DO 87) ;
- b. la participation à des activités relevant de la coopération régionale, y compris par exemple celles des centres de catégorie 2 créés sous les auspices de l'UNESCO (DO 88) ;
- c. le développement de réseaux d'ONG, de communautés, d'experts, de centres d'expertise et d'instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).

*Ne pas dépasser 250 mots*

En ce qui nous concerne, notre souci consiste à sensibiliser l'Etat, les communautés et autres groupes d'individus, et à d'autres organisations sous régionale, régionale ou internationale à pouvoir saisir cette opportunité à mettre en œuvre la convention 2003 du PCI qui, au départ

s'avère urgent car le patrimoine constitue l'identité, l'âme même de chaque communauté. Nous partageons surtout au niveau régional des échanges entre ONGs du PCI, mais cet échange est faible faute des moyens de communication, et financiers conséquents. Au sujet des apports en dehors des formations que nous avons ou lors de sessions organisées sous l'égide de l'Unesco, il n'y a pas d'autres, c'est pourquoi, sollicitons plus de formations pour pouvoir renforcer les capacités de experts des ONGs de catégories 2 en vue de permettre une bonne assimilation des matières.

## **D. Participation au travail du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**

**D.1** *Votre organisation a-t-elle participé à des réunions du Comité ou de l'Assemblée générale ? Le cas échéant, précisez les réunions auxquelles vous avez assisté et décrivez la nature exacte de votre contribution aux travaux du Comité.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Nous avons participé à cinq fois aux sessions et non à l'Assemblée générale: 2010, 2011, 2013, 2015, 2016 et 2018. Notre participation consistait à mieux maîtriser comment faire inscrire nos valeurs dans une liste de sauvegarde ou représentative. Ensuite, il nous a plu que nous postulons au comité de pilotage du Forum des ONG, nous sommes déjà élu. Cela prouve que nous avons audience auprès du groupe Va et des autres groupes. Nous cherchons maintenant à intéresser l'Etat à prendre en considération nos recommandations en vue d'inscrire nos valeurs sur des listes concernées.

**D.2** *Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (DO 26 à 31), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.*

*Ne pas dépasser 100 mots*

Oui, à cette époque, ayant la qualité d'observateur, à la naissance du forum des ONG surtout en 2013 à AZERBAIJAN, nous avons produit un travail de qualité avec des structures qui a permis des soutènements des travaux comme lignes directrices avec prolongement à la réunion de WINDHOEK. Donc, nous n'avons pas encore eu un poste au niveau l'organe d'évaluation ou consultatif.

**D.3** *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (DO 96) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

*Ne pas dépasser 500 mots*


**E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (comme décrit dans la DO 27 et la DO 96) :**

- E.1.** *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Notre ONG regorge des capacités dont moi-même et dans ce cadre, il apparaît clairement que étant enseignant, nous sommes capables de faire ce travail. Nous utilisons plus le français, mais cela n'exclut pas de parler aussi en anglais.

- E.2.** *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du PCI ? Décrivez vos expériences.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Nous sommes tous venus et nés au village, dans la province équatoriale en symbiose avec les légendaires pygmées, véritables dépositaires des valeurs traditionnelles. Donc, concernant le travail dans le domaine du PCI, nous avons assez de matières.

- E.3.** *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que les propositions ou les demandes.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Dans l'analyse des documents, force est de voir et mieux comprendre l'objet du document, puis apprécier objectivement tel que le stipule les critères. Souvent, il y a lieu aussi de faire attention car, la subjectivité domine.

- E.4.** *Votre organisation a-t-elle l'habitude d'élaborer des textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Notre organisation ne compte que peu de membres dont la majeure partie est

- E.5.** *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

*Ne pas dépasser 250 mots*

constituée d'intellectuels de divers domaines et capables de produire des textes synthétiques. Nous sommes capables de travailler même sur le plan international. Ici, il est question d'être mis dans des conditions les meilleures pour aspirer à produire un travail de bonne qualité. Q E4 et E5

## F. Coopération avec l'UNESCO

*Décrivez les activités menées par votre organisation en coopération avec l'UNESCO (en coopération directe avec l'UNESCO ainsi que les activités menées sous les auspices de l'UNESCO, ou celles pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO ou de la Convention de 2003, ou le soutien financier, comme par exemple des fonds issus du Programme de participation).*

*Ne pas dépasser 250 mots*

Au sujet de nos activités, nous avons déjà déposé un travail sur l'inventaire des valeurs culturelles des EKONDA qui se trouve aux tiroirs de l'Unesco /pays pour toilettage et un autre dans l'attente, n'ayant pas de moyens conséquents, nous sollicitons un appui afin de mieux terminer ce travaux. Jusq' alors, une fois terminé, nous mettrons sous presse. Aucun programme de l'Unesco n'est pas encore sollicité.

## G. Signature

*Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de l'organisation.*

Nom : BOUTE BO IYELI N SERAPHIN

Titre : Directeur programme et Etudes

Date : 20/03/2019S

Signature :

